

# Compte rendu Conseil Municipal du 14 décembre 2017

Début de séance 20h00

## **Présents :**

M. le Maire M. MAZAT Roger, Mme OLIVEIRA DOS REIS Marie-Christine, M. BLANC Claude, Mme LOGEROT Laurence, M. MOINS Christophe, Mme DEJOURS Dominique, M. ROURE Paul-Henri Mme BUISSON Elisabeth, M. AVENAS Pierre, M. CHAUTARD Laurent.

## **Excusée et procuration :**

Mme BRUN Patricia à Mme LOGEROT Laurence ; M. ROUVEYROL François à Mme OLIVEIRA DOS REIS Marie-Christine ; Mme CIVIALE Micheline à M. BLANC Claude, M. CARTERON Daniel à Mme DEJOURS Dominique ; Mme ROUSSELLE Véronique à M. AVENAS Pierre

**Secrétaires de séance** : M. CHAUTARD Laurent et Mme DEJOURS Dominique,

CR du conseil municipal du 16 novembre 2017: Lecture du CR par Monsieur le Maire et approbation,

## **Ordre du jour**

- 1- Délibération pour dépenses d'investissement avant le vote du PB 2018
  - Vote à l'unanimité
- 2- Convention d'assistance technique voirie « mission de base » avec le SDEA (Syndicat Départemental d'Equipement de l'Ardèche)
  - Convention par laquelle il nous est proposé la reconduction de la mission donnée au SDEA (la commune est membre du SDEA) ; 2,50€ Hors Taxe/Habitant/an soit 2852.50€/an (TVA à 20%) ; C'est une convention technique avec le SDEA qui a lui-même une convention avec le département. 1141 habitants d'après le DGF 2017 ; Vote à l'unanimité.
- 3- Cession d'un terrain (20m2) Adis à la commune > Terrain situé en limite des Acacias au niveau des HLM au Moulinon pour la somme de 1€, il permet de reclasser un chemin de sortie pédestre. Vote à l'unanimité.
- 4- Approbation du règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie

L'entretien des postes d'incendie sera à la charge de la commune. Vote à l'unanimité.
- 5- Subvention à l'association Eyrieux Solidarité > 130€ sont accordés > Vote à l'unanimité.
- 6- Questions diverses :
  - Demande d'ouverture exceptionnelle de Carrefour toute la journée du 24 décembre et du 31 décembre 2017. > Vote à l'unanimité.
  - Association des Muriers du Docteur Villette Patrick qui demande à la mairie de l'aide afin d'inciter l'installation d'un nouveau kiné suite au départ de Maryline... ; La proposition est de mettre gratuitement à disposition le T2 actuellement libre à la Résidence Montagut (Place du Jardin Public).

- Demande de titularisation de Mme Chaussinand Stéphanie au poste d'adjoint administratif ; Elle occupe actuellement le poste de Mme Congost Laetitia qui a demandé un congé d'un an (depuis mars 2017), Mme Congost devrait reconduire pour un an ce congé. A ce jour le conseil n'est pas dans sa majorité favorable à la titularisation immédiate de Mme Chaussinand,
- Le permis de construire de la maison de retraite des Muriers sera déposé la semaine du 18 décembre 2017.
- Le 17 janvier 2018, la mairie a un rdv avec Mr Constant pour l'aménagement des 4 arrêts de bus qui sont sur notre commune.
- Pour les déchets inertes, une délibération sera prise en janvier 2018.
- Les jardins partagés : Une délibération sera prise en janvier 2018 pour la mise à disposition d'un terrain à l'Association Eyrieux Solidaire.
- Plan Communale de Sauvegarde : PCS

DOS : Direction des Opérations de Sauvegarde : Monsieur MAZAT

RAC : Responsable d'Action Communale, logistique : M. BLANC Claude

Soutient à la population : Mme BRUN Patricia

Le **plan communal de sauvegarde (PCS)** est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

- Le comité des fêtes est actuellement en sommeil.
- Mercredi 20 décembre, M. BLANC et M. AVENAS assisteront à une commission Seuil Eyrieux Clair aux Ollières.

Fin de séance 22h00